

Newsletter – Mars 2023



Le 10 mars 2022, à Abu Dhabi, signature par M. Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, et M. Fawaz Al Muharrami, Directeur Exécutif de Masdar pour l'énergie propre, d'un accord en vue de développer une centrale solaire en Côte d'Ivoire.

A la une d'aujourd'hui...

- 1. La Côte d'Ivoire signe un accord avec les services du FMI pour un programme de 2,6Mds\$ au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC)**
- 2. Le Gouvernement ivoirien a signé un accord avec l'entreprise d'exploitation d'énergie renouvelable émiratie Masdar, en vue de développer une centrale solaire**
- 3. La production aurifère de la Côte d'Ivoire est en hausse de 14,3% en 2022, avec 48 tonnes d'or extraites**
- 4. Le Gouvernement ivoirien a adopté son Programme Jeunesse du Gouvernement pour la période 2023-2025, visant à promouvoir l'emploi des jeunes**
- 5. La Côte d'Ivoire poursuit activement sa préparation pour recevoir la Coupe d'Afrique des Nations (2024) avec la livraison du stade de Bouaké et la mise en œuvre de mesures de sécurité**

6. Nestlé a conclu un accord avec le chocolatier Barry Callebaut au profit d'un projet d'agroforesterie pour la filière cacao en Côte d'Ivoire

1. La Côte d'Ivoire signe un accord avec les services du FMI pour un programme de 2,6Mds\$ au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC)

Dans un communiqué publié le 15 mars 2023, les services du FMI ont annoncé s'être accordés avec le Gouvernement ivoirien sur un nouvel accord financier mixte de 2,6 Mds\$, soit près de 300% de sa quote-part, dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC).

Ce nouvel accord financier soutiendra le programme de réforme économique des autorités ivoiriennes, visant à préserver la viabilité des finances publiques et de la dette. Il permettra la réalisation du Plan National de Développement (PND) 2021-25 et la promotion d'une croissance plus inclusive menée par le secteur privé. Ainsi, le programme visera particulièrement : (i) à renforcer la mobilisation de recettes fiscales afin de créer un espace budgétaire pour les dépenses sociales essentielles, la sécurité et les besoins d'investissement ; (ii) à la mise en œuvre de réformes structurelles renforçant la protection sociale, la gestion des finances publiques et l'efficacité des investissements.

Les services du FMI qui se sont félicités des échanges constructifs menés avec les autorités ivoiriennes, ont salué à nouveau la résilience de l'économie nationale tout en réaffirmant leur soutien aux priorités du programme du Gouvernement.

2. Le Gouvernement ivoirien a signé un accord avec l'entreprise d'exploitation d'énergie renouvelable émiratie Masdar, en vue de développer une centrale solaire

Le 10 mars 2022, M. Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie et M. Fawaz Al Muharrami, Directeur Exécutif de Masdar pour l'énergie propre ont signé un accord en vue de développer une centrale solaire d'une capacité de 50 à 70 MW. Cet accord-cadre conclu avec une entreprise leader dans l'exploitation d'énergie renouvelable, contribue à l'engagement du Gouvernement ivoirien de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 32% et de porter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 45% d'ici à 2030. L'accord a été signé dans le cadre de l'initiative Etihad 7, un programme dirigé par les Émirats arabes unis qui vise à mobiliser des fonds publics et privés pour investir dans le développement du secteur des énergies renouvelables en Afrique, afin d'atteindre une capacité de 20 gigawatts (GW) pour fournir de l'électricité propre à 100M de personnes sur le continent d'ici 2035.

3. La production aurifère de la Côte d'Ivoire est en hausse de 14,3% en 2022, avec 48 tonnes d'or extraites

La production d'or en Côte d'Ivoire a atteint ca. 48 tonnes en 2022. Selon un document du ministère ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, il s'agit d'un nouveau record pour la production aurifère ivoirienne, qui enregistre une hausse de plus de 14% en glissement annuel. Pour l'année 2023, la production est attendue à ca. 50 tonnes, notamment grâce à la mise en exploitation de deux nouvelles mines à Abujar et à Séguéla. Pour rappel, la production aurifère ivoirienne est en croissance soutenue depuis 2014 (+ 130%), année de la réforme du code minier qui a libéralisé les investissements étrangers. En 2021, la production d'or des 9 mines de la Côte d'Ivoire s'était établie à 41.9 tonnes contre 38.9 tonnes en 2020 (+7.6%), soit 140.6 Mds de FCFA (c. 210 M€) de recettes fiscales.

4. Le Gouvernement ivoirien a adopté son Programme Jeunesse du Gouvernement pour la période 2023-2025 visant à promouvoir l'emploi des jeunes

A l'occasion du Conseil des ministres du 22 mars 2023, le Gouvernement ivoirien a adopté le Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ-GOUV) pour la période 2023-2025. Ce programme s'articule autour des axes suivants que sont l'accélération de la formation, l'insertion professionnelle et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, le renforcement de l'engagement citoyen et l'éthique sociale des jeunes. Ce programme de 1 118 Mds FCFA répond à l'ambition présidentielle de promouvoir la jeunesse tout en lui accordant une place de choix dans le processus de développement social, économique, culturel et politique de la Côte d'Ivoire.

Le PJ-GOUV permettra de mobiliser des opportunités de formation et d'insertion professionnelle en faveur de 490 018 jeunes notamment en offrant 110 833 bourses d'études et en inaugurant deux établissements de formation professionnelle.

5. La Côte d'Ivoire poursuit activement sa préparation pour recevoir la Coupe d'Afrique des Nations (2024) avec la livraison du stade de Bouaké et la mise en œuvre de mesures de sécurité

La Côte d'Ivoire prépare activement l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) qui se déroulera en janvier et février 2024 à Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, San Pedro et Korhogo. Le 4 mars dernier, le Ministre des Sports a réceptionné le « Stade de la Paix » de Bouaké, dont la réhabilitation a démarré en 2019. Il faut noter que la construction dudit stade a généré des centaines d'emplois directs et indirects. En effet, le stade de Bouaké figure parmi les six stades en rénovation ou en construction retenus pour abriter la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en Côte d'Ivoire. Cette rénovation s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de moderniser les infrastructures sportives en Côte d'Ivoire.

En outre, pour appuyer les forces de sécurité ivoiriennes, qui seront en première ligne, le pays a sollicité l'appui technique de la France. Le comité d'organisation de la CAN (Cocan), placé sous la tutelle du Premier ministre, en a fait formellement la demande. Lors d'un déplacement à Paris en février 2023, le président du Cocan, François Amichia, avait eu plusieurs séances de travail avec les autorités françaises qui préparent la sécurisation des jeux olympiques de 2024.

6. Nestlé a conclu un accord avec le chocolatier Barry Callebaut au profit d'un projet d'agroforesterie pour la filière cacao en Côte d'Ivoire

L'accord entre Barry Callebaut et Nestlé permettra de promouvoir l'agroforesterie sur 11 500 hectares, y compris par des paiements pour services environnementaux à plus de 6 000 agriculteurs ivoiriens. La mise en œuvre du projet d'agroforesterie est en cours avec trois coopératives dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. A terme d'ici 5 ans, l'initiative doit s'étendre à dix coopératives. Ce projet s'inscrit en cohérence avec les ambitions ESG des deux entreprises visant à éliminer 1.3Mt de CO2 dans un horizon de 25 ans.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

Liste des émissions réalisées sur le marché UMOA – mars 2023

Instrument	Date	Montant levé (M FCFA)	Taux de souscription (%) ¹	Maturité (mois)	Coupon (%) ²	Rendement moyen pondéré(%) ³
Total mars 2023		80,012				
BAT	17/03/2023	66,009	100%	3M	n.a.	5.53%
OAT		14,003		36M	5.30%	6.43%
TOTAL BAT 2023		376,933				
TOTAL OAT 2023		36,003				
TOTAL 2023		412,936				

*1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré
Source : UMOA – Titres*

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.